

L. A.

CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé - - - - - \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS :

Hon. JOHN YOUNG, President

J. F. SINCENNES, Vice-President

ANDREW ROBERTSON,
J. R. THIBAudeau,
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,
W. P. KAY,
M. G. MULLARKY,

ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier.....ARTHUR GAGNON.
Gérant.....ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques
17 septembre 1873.

J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 21 sept. 1873.
ESCOMPTE autorisé sur les envois américains
jusqu'à nouvel ordre : 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales
collections dans le District de Richelieu.

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe qu'elle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31 G. STINSON & CIE.,
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR
Entrepot d'Épiceries, Liqueurs

ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVET)

Effets portés à domicile.
21 avril

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1 Octobre 1873.

Distribuées.		MALLES.	Lorvées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
11.30		Ottawa n. chemin de fer (r)	7.00	7.45
11.00		Province d'Ontario.....(r)	7.00	7.45
8.00		Rivière Ottawa par route	6.00
QUEBEC.				
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	5.00
		Québec, chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup, St Rémi et Hommingford	7.00	2.00
8.00		St Hyacinthe et Sherbrook	6.00	3.15
10.00		De St Jean et Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.30
10.00		2.15
MALLES LOCALES				
		Beauharnois (route).....	6.00
9.30		Chambly.....	7.45	3.15
9.30		St. Césaire.....	7.45	3.15
11.00		Contrecoeur, Varonnes et Verchères.....	1.30
11.00		Côte St. Paul et Panneries Ouest.....	10.30
10.00	5.45	Hamington.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lochère.....	6.00	2.00
9.30	2.7	St. Lambert.....	2.15
11.00		Laprairie.....	10.00	2.15
10.00		Longueuil.....	6.00	1.30
		N. Glasgow & St. Récollet	7.00
	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
		St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.30
	5.00	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	1.30
	6.00	PROV. MARITIMES.		
		N-Brunswick et Isle P. E.	7.00
		Halifax, N.-E.....	7.00
		Les malles pour N.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.	7.00
ETATS-UNIS.				
		Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.45	2.30
8.00		New-York et les Etats du Sud.....	2.30
8.00		Island Pond, Portland et le Maine.....	12.15	7.00
6.11		Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	7.45
INDES OCCIDENTALES.				
		Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....	2.30
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jours P. M.		
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		
GRANDE BRETAGNE,				
		Par la ligne Canadienne. Vendredi.....	7.00
		Par la ligne Cunard, Boston, Lundi.....	2.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 8.30 p. m.
(b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.
Le Dimanche à 9.00 p. m.

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
Importateurs
'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.
No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.